

L'AGORE  
CYCLE  
D'ORIENTATION

Projet  
pédagogique

## Table des matières<sup>1</sup>

<b>1. À qui s'adresse ce document?</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Définition de la population</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Objectifs</b> .....	<b>5</b>
<b>4. Organisation</b> .....	<b>6</b>
4.1. Enseignant .....	6
4.2. Psychopédagogue.....	6
4.3. Logopédiste .....	7
4.4. Éducateur .....	7
4.5. Concertation .....	8
<b>5. Pédagogie</b> .....	<b>9</b>
5.1. Pédagogie de la découverte .....	9
5.2. Méthode interrogative.....	9
5.3. Autres approches .....	9
5.4. Devoirs .....	10
5.5. Programme .....	10
5.6. Spécificités des programmes de 10ème et 11ème Harnos .....	10
5.7. L'horaire .....	11
<b>6. Évaluation</b> .....	<b>12</b>
6.1. Types d'évaluation.....	12
6.2. Orientation .....	13
6.3. Rencontres avec les parents .....	13
6.4. Évaluation de l'équipe.....	14
<b>7. Conclusion</b> .....	<b>15</b>

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine

## **1. À qui s'adresse ce document?**

– Aux parents d'élèves de l'âge du Cycle d'Orientation rencontrant des difficultés dans leur scolarisation

– À tous les spécialistes qui entourent ces élèves:

- médecins traitants
- enseignants
- psychologues
- travailleurs sociaux

## 2. Définition de la population

L'AcCore accueille des élèves qui souffrent d'une ou plusieurs difficultés personnelles qui les empêchent, malgré des potentialités d'apprentissage en lien avec la norme, d'envisager sereinement et concrètement la poursuite de leurs apprentissages scolaires de base au niveau du cycle d'orientation. L'AcCore veut leur apporter des réponses ajustées et réajustées dispensées dans une structure disposant d'une grande souplesse et de capacités d'adaptation rapide afin d'emmener ces élèves le plus loin possible dans la construction d'un projet personnalisé de formation.

Souvent les décalages scolaires sont apparus dès les premières années d'école et les élèves ont passé dans les degrés suivants non pas en raison de leurs acquisitions effectives mais de leur âge. Ainsi les lacunes se sont accumulées au fil des ans, rendant de plus en plus difficile l'intégration de l'adolescent dans sa classe.

Ce cycle d'orientation reçoit donc des élèves en situation de décalage d'âge, des élèves nécessitant des conditions d'apprentissage qui tiennent compte d'un rythme de travail lent, des élèves qui ont besoin d'une écoute particulière, différenciée, des élèves pour lesquels une petite structure peut être rassurante et sécurisante. Le cursus scolaire de ces jeunes a souvent été chaotique, difficile douloureux et, à l'aube de l'adolescence, leur problématique se complexifie

L'AcCore offre un lieu pour des adolescents qui ont besoin de poursuivre une scolarité secondaire tout en bénéficiant d'une prise en charge particulière, personnalisée. Il veut offrir une réponse à des jeunes dont les difficultés se sont parfois développées dans le cadre d'une scolarité ordinaire et pour lesquels les moyens d'accompagnement mis à disposition ont été insuffisants.

### 3. Objectifs

**Pour chacun de nos élèves l'école favorise son insertion dans le monde professionnel en ayant à l'esprit d'élaborer avec lui un projet compatible avec ses envies, ses motivations et ses capacités.**

En particulier l'école vise à:

- Permettre à l'adolescent de (re)trouver estime de soi et confiance en lui.
- Redonner le goût de l'école, le goût d'apprendre.
- Développer le sens critique et l'autonomie.
- Lui apprendre à assumer ses différences et à respecter celles des autres.
- Favoriser sa curiosité.
- L'amener à utiliser ses propres outils, à se référer à son propre bagage de connaissances.
- Lui permettre d'envisager la collaboration, l'échange de ses idées afin de tendre à l'élaboration d'un savoir plus grand.
- Consolider les acquisitions des notions de base (français, mathématiques, allemand, anglais) nécessaires à la poursuite de sa formation en vue d'une entrée dans le monde professionnel.
- Construire, en accord avec ses parents, un projet de formation professionnelle au terme de son passage à l'Acore.

## **4. Organisation**

L'établissement d'un climat de confiance réciproque permettant de (re)trouver l'estime de soi et favorisant ainsi les apprentissages et les acquisitions scolaires est un élément essentiel du fonctionnement de l'Acore.

Pour ce faire les élèves sont au bénéfice d'un encadrement pluridisciplinaire dans des classes à petit effectif (12 élèves maximum en 9ème et 10ème et 14 élèves maximum en 11ème).

L'équipe d'encadrement est composée, d'enseignants, de psychopédagogues et logopédistes ainsi que d'éducateurs.

### **4.1. Enseignant**

L'enseignant est responsable de l'organisation du contenu des cours dont ils ont la charge ainsi que de l'enseignement de la matière pour laquelle il a été engagé. Ses actions s'effectuent dans le cadre du plan d'étude de l'Acore et selon les options pédagogiques privilégiées par l'école.

Par ailleurs, chaque classe a un enseignant référent qui assure le lien avec ses collègues, la direction et les parents.

### **4.2. Psychopédagogue**

La tâche du psychopédagogue est d'établir un programme de travail personnel et individualisé pour chaque élève qui le nécessite. Après une phase d'analyse des difficultés rencontrées par l'élève, il peut établir un programme de soutien scolaire qui permet au jeune de remédier petit à petit à ses lacunes et/ou de développer des outils compensatoires. Il favorise, au travers d'échanges avec les enseignants, une meilleure compréhension des stratégies d'apprentissages des élèves, des écueils rencontrés par ces derniers lors de leur pratique.

Ainsi, l'équipe pédagogique se trouve mieux outillée pour répondre aux besoins particuliers de chaque adolescent. Le psychopédagogue établit un programme de soutien avec des objectifs précis. Selon les besoins décelés, il intervient individuellement et/ou en petit groupe, ponctuellement ou à plus long terme. L'objectif est d'amener chaque élève à un plus grand confort de travail en l'aidant à remédier à ses difficultés et en lui permettant ainsi de réintégrer le niveau et le rythme d'acquisition de son groupe.

#### **4.3. Logopédiste**

Le logopédiste dans son approche à la fois humaniste et scientifique appuie la mission de formation de l'école. Il apporte ses compétences et connaissances professionnelles spécifiques au sein de l'équipe pluridisciplinaire et participe avec les parents et l'école, à la réflexion permettant des ajustements du contexte scolaire au profit du jeune en difficulté. En tant que thérapeute il assume la responsabilité de prévention, d'évaluation et du traitement des troubles de la compréhension et de l'expression du langage oral et écrit et les troubles du raisonnement logico-mathématique. Il recherche avec les différents partenaires des solutions d'aide aux élèves dont le développement est perturbé afin qu'il rétablisse son processus évolutif et qu'il accède aux apprentissages.

#### **4.4. Éducateur**

La mission de l'éducateur consiste à favoriser l'établissement des liens entre les diverses sphères de l'école et à l'intérieur même de celles-ci. Il peut proposer ou être sollicité pour un soutien, une discussion, un recadrage, une réflexion, un accompagnement, une collaboration tant par et pour ses collègues de l'équipe de soutien que de l'équipe pédagogique, que par et pour les élèves et leur famille. En particulier il collabore avec le coordinateur IPPO<sup>2</sup> pour accompagner l'élève dans ses démarches d'orientation professionnelle.

<sup>2</sup> enseignant responsable de l'information professionnelle et du projet d'orientation

L'éducateur offre une prise en charge complémentaire à celle des autres membres de l'équipe, il favorise la construction d'un comportement adapté en société, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Il emmène les jeunes vers l'élaboration d'un savoir-être qui vise à une intégration réussie dans le monde des adultes.

Les interventions des éducateurs, logopédistes et psychopédagogues se font dans le cadre de l'horaire usuel de l'école.

#### **4.5. Concertation**

L'organisation de l' Acore exige un travail important de réflexion, de remise en question, de discussion de la part de l'équipe. La coordination est assurée par des colloques hebdomadaires qui réunissent l'ensemble des intervenants et la direction. Cet espace de dialogue doit permettre d'échanger son expérience, son point de vue à propos d'un élève ou d'une difficulté rencontrée dans la classe. Il doit également favoriser l'émergence d'une solution en rapport avec des questions relatives à la pédagogie et/ou à une technique d'enseignement. De façon plus générale, le colloque est le lieu où chaque enseignant peut amener ses préoccupations, ses réflexions, ses demandes à propos de l'organisation de l'école.

## 5. Pédagogie

Le travail en classe alterne des activités collectives soit avec l'ensemble de la classe soit par petits groupes et les activités individuelles.

L'Acore privilégie les méthodes actives que sont la pédagogie de la découverte et la pédagogie interrogative

### 5.1. Pédagogie de la découverte

L'enseignant crée un scénario pédagogique (accroche) qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre. Il mobilise l'expérience de l'élève ou d'un groupe d'élèves pour résoudre, avec leurs moyens, le problème posé.

Le travail intracognitif (apprentissage personnel) et le travail coélaboratif (entre pairs) sont favorisés. Cette méthode suit l'enchaînement suivant:

- faire faire à l'élève,
- faire dire à l'élève
- reformulation par l'enseignant

### 5.2. Méthode interrogative

L'élève est reconnu comme possédant des éléments de connaissance ou des représentations du contenu à acquérir. À l'aide d'un questionnement approprié, l'enseignant permet à l'élève de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et donner du sens à ces éléments épars. L'élève ou le groupe est incité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente.

### 5.3. Autres approches

De manière ponctuelle d'autres approches sont utilisées, plus basées sur la démonstration, sur l'exposé d'un savoir ou l'exercice scolaire.

#### **5.4. Devoirs**

Les devoirs à domicile, en très petites quantités, sont définis et gérés par l'enseignant de chaque discipline. Ils sont obligatoires et doivent permettre à l'élève d'exercer une notion découverte en classe et d'apprendre à s'organiser dans un travail individuel demandé dans un délai défini par l'enseignant. L'élève peut, en cas de difficulté, trouver une aide auprès d'un membre de l'équipe pédagogique et/ou d'encadrement et de soutien.

#### **5.5. Programme**

Si nous pratiquons une pédagogie différente, le contenu du programme enseigné s'approche le plus possible de celui qui est offert dans l'enseignement public, au cycle d'orientation. Le PEAC (Plan d'Étude de l'Acore) est fortement inspiré du PER (Plan d'Études Romand).

Nous avons adapté les objectifs des 3 années de cycle aux potentialités de nos élèves et au but fixé pour eux à la sortie de l'acore, à savoir intégrer une formation professionnelle certifiée, type AFP (attestation fédérale professionnelle) ou CFC (certificat fédéral de capacité).

#### **5.6. Spécificité des programmes de 10ème et 11ème Harnos**

Le programme dispensé en 10ème et 11ème met un accent tout particulier sur la réflexion à mener et la construction de projets de formation. L'école, en collaboration avec les familles, organise des stages d'observation et d'immersion dans le monde du travail, en lien avec les divers intérêts des élèves et, dans le cadre de leurs tâches scolaires, les jeunes ont à élaborer des dossiers de recherche portant sur leurs centres d'intérêt professionnel.

Cette mission est confiée à un enseignant nommé coordinateur IPPO (information professionnelle et projet d'orientation), qui, en collaboration avec les jeunes, les parents et les éducateurs, va préparer l'élève au savoir-être attendu dans le monde professionnel. Il l'accompagne dans l'élaboration et, si possible, dans la concrétisation d'un projet de formation professionnelle.

Le coordinateur IPPO est la personne chargée d'accompagner les élèves de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> dans une ouverture au monde professionnel. Il propose, collectivement, des séquences découvertes de métiers susceptibles de rencontrer ou éveiller l'intérêt des jeunes, il organise des présentations de métiers par des personnes actives sur le terrain, il planifie des visites en entreprises. Puis, individuellement, il met en place, en collaboration avec les éducateurs, des stages pour les élèves. Le coordinateur IPPO ou l'éducateur accompagne, dans toute la mesure du possible, le jeune à son premier rendez-vous sur place et est également présent lors du bilan avec le responsable de stage.

### **5.7. L'horaire**

L'année scolaire est pratiquement calquée sur le calendrier scolaire du CO, elle débute une semaine après la rentrée officielle.

La semaine se déroule sur cinq jours, soit: lundi, mardi, jeudi et vendredi, toute la journée et mercredi matin. Elle compte 35 périodes de cours. Les repas se prennent entre 12h00 et 13h30. L'encadrement est assuré par les éducateurs et des personnes accompagnatrices mandatées à cet effet par l'école.

La grille horaire reprend les fondamentaux du PER, les langues (FR, AL, AN), les sciences expérimentales (MA, sciences de la nature) et les sciences humaines (HI, GE) ainsi que les disciplines d'éveil (MR<sup>3</sup>, Sport, ACM<sup>4</sup>) en y ajoutant des ateliers d'expression orale et écrite.

<sup>3</sup> musique et rythmique

<sup>4</sup> activités créatrices et manuelles

## 6. Évaluation

Une première évaluation a lieu sous la forme d'une observation durant une période de stage, en principe de 3 à 5 jours. Elle doit pouvoir donner des indications d'une part à l'adolescent et à ses parents sur le fonctionnement de l'école et de l'équipe pédagogique. D'autre part, elle permet à l'équipe pédagogique de se faire une première idée sur: la place de l'adolescent dans un groupe, sa manière d'entrer en relation, ses acquisitions scolaires, la différence pouvant exister entre son potentiel intellectuel et son efficacité. Ces premières indications doivent nous orienter vers le travail à entreprendre avec l'adolescent ou le cas échéant, nous montrer que l'infrastructure de l'école n'est pas adaptée aux besoins de cet élève.

### 6.1. Types d'évaluation

Dès l'entrée effective de l'élève à l'Acore , plusieurs types d'évaluation sont appliqués:

- Une évaluation informative, qui peut être posée par l'enseignant ou auto-appliquée par l'élève, qui renseigne régulièrement l'élève sur ses acquisitions et ses lacunes et qui doit permettre au maître d'ajuster la poursuite du travail.
- Une évaluation formelle, notée, qui porte sur les acquisitions scolaires et qui est effectuée par le biais d'interrogations orales et de travaux écrits. Elle renseigne élèves et parents sur les acquisitions et le degré de maîtrise atteint.

Cette évaluation fait l'objet, de trois moyennes trimestrielles et d'une moyenne annuelle.

Les activités scolaires sont proposées en fonction du plan d'étude de l'Acore , des compétences globales des élèves de la classe et modulées en fonction des capacités de chacun. La note reflète donc la progression de chaque élève, elle ne peut servir de référence directe quant à l'acquisition du programme de l'année en cours.

Pour compléter les informations données par la note, en français et en mathématiques, une évaluation critériée est appliquée. Elle renseigne sur la maîtrise des différents points testés lors des examens d'admission, dans ces deux disciplines, lors des tests d'admission en AFP<sup>5</sup> ou CFC<sup>6</sup> (tests EVA).

## **6.2. Orientation**

La promotion d'un élève dans un degré supérieur tient compte d'une part de son niveau d'acquisition des programmes enseignés, et d'autre part de son engagement personnel dans le travail scolaire.

## **6.3. Rencontres avec les parents**

- Une réunion d'information destinée aux parents est organisée à l'automne pour chaque classe, elle permet aux parents de rencontrer les enseignants et l'équipe de soutien en charge de la classe (éducateurs, psychopédagogues et logopédistes).
- Une rencontre réunissant l'adolescent, ses parents et l'enseignant référent a lieu au moins une fois par année.
- À la demande de l'adolescent, des parents, d'un enseignant ou de la direction, un ou plusieurs entretiens supplémentaires peuvent être fixés.
- Ces entretiens peuvent également avoir lieu avec la participation des: logopédiste, psychopédagogue et/ou éducateur.

<sup>5</sup> attestation fédérale de formation professionnelle

<sup>6</sup> certificat fédéral de capacité

Les entretiens permettent de présenter les travaux de l'élève en analysant de manière plus fine ses résultats, sa progression et ses difficultés. Ces entretiens peuvent aussi faciliter une réflexion commune (famille, équipe pédagogique, direction) quant à la recherche d'une aide différente face à un problème particulier que l'adolescent rencontrerait.

Ces espaces d'échanges doivent pouvoir déboucher sur une réelle collaboration entre l'adolescent, ses parents et l'équipe pédagogique afin d'améliorer la qualité de l'encadrement dont bénéficie l'élève.

#### **6.4. Évaluation de l'équipe**

Notre travail consiste à réaliser les objectifs définis au chapitre 3.

Pour évaluer la qualité de son travail, l'école dispose de plusieurs indicateurs:

- L'analyse des travaux d'élèves, des séquences d'enseignement et des visites de classe,
- Les bilans trimestriels chiffrés des résultats des élèves,
- Les informations recueillies lors des colloques,
- Le suivi des anciens élèves.

Sur la base de ces différents éléments, la direction peut modifier ou aménager l'organisation scolaire pour atteindre les objectifs visés.

## 7. Conclusion

En sachant effectivement que l'adolescence représente la période où les difficultés et les problèmes peuvent émerger ou prendre plus d'acuité, il paraît essentiel de répondre à ce constat au sein d'un cycle d'orientation à encadrement spécialisé qui offre une possibilité concrète de venir en aide à ces élèves et à leur famille.

Le choix de la pédagogie et la qualité de la relation que l'équipe s'efforce de créer avec les adolescents et leur famille apportent une solution réelle et tangible aux élèves pour lesquels l'école a été créée. Un accompagnement adéquat qui respecte le rythme et les potentialités des élèves doit leur permettre de continuer leur progression. Nous avons à cœur d'emmener ces élèves le plus loin possible dans le développement de leurs compétences scolaires et sociales.

Alain Imboden<sup>7</sup>

Directeur ad interim

Septembre 2016

<sup>7</sup> Le présent document a été réalisé sur la base des orientations fixées à l'Acore par sa directrice fondatrice Madame Jacqueline Dussex